

L'ÉCO-PARTICIPATION FINANCE LA RÉPARATION

Notre partenaire Ecologic propose des Bonus Réparation pour :



Articles de Bricolage
et de Jardin
Thermiques

Trouvez un réparateur
labellisé près de chez vous
ainsi que les montants
des bonus :



Ce label a été créé par les acteurs de la filière d'Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques dans le cadre de la loi AGEC (loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire). Il rassemble les réparateurs engagés dans une dynamique d'économie circulaire et incite les consommateurs à prolonger la durée de vie de leurs équipements hors garantie, par la réparation et via un bonus financier.

